

Déménagement du centre administratif

Depuis le 27 octobre 2016, une enquête a été effectuée par une firme extérieure pour connaître l'état de la qualité de l'air au Centre administratif. Il en résulte des recommandations particulières à respecter et un déménagement futur à prévoir. Après deux ans et demi, le Centre administratif va enfin déménager, quel soulagement pour tous les employés qui y travaillent! Plusieurs symptômes ont été détectés parmi les employés tels que la sinusite, l'asthme et autres. Vous pouvez retrouver plein

d'informations sur le nouvel emplacement du CA sur Adagio dans la section le CA en mouvement. Le futur CA de la Commission scolaire sera bien desservi, étant situé sur la rue Sherbrooke Est, près du métro de l'Assomption, du parc Maisonneuve, du Village Olympique, des espaces locatifs du 5100 entre autres. Vous pouvez aller consulter les photos en suivant ce lien : <http://direction-generale.csdm.qc.ca/enmouvement/5100-sherbrooke-est/>.

Il a été annoncé par la CSDM que le déménagement commencera à l'été 2019. C'est la compagnie Projespace qui accompagnera les services et les bureaux dans la planification de leurs déménagements. La CSDM indiquera au personnel la procédure à suivre pour préparer leurs documents pour ce déménagement.

À la suite d'un sondage effectué auprès des employés, plusieurs personnes avaient exprimé leur préférence pour

un emplacement situé dans l'Est plutôt que dans l'Ouest. Fort heureusement pour tout le personnel administratif qui devra subir ce changement, la CSDM a respecté le choix de ses employés. Il n'y aura par contre plus de cafétéria dans les futurs locaux du siège social. Les employés devront donc prévoir une autre option pour leur dîner.

Dernièrement, en date du 25 au 28 septembre 2018, la CSDM a effectué un autre sondage, cette fois-ci sur le choix du mobilier. Les employés ont alors eu la possibilité de tester le futur mobilier, tant en termes de confort que d'ergonomie. Il reste à espérer que plusieurs personnes ont pu y prendre part.

La question que tout le monde se posait sur le stationnement du nouveau CA est maintenant résolue : il y aura 290 places de disponibles. Par contre, le prix n'étant pas encore déterminé, il est à souhaiter qu'il sera abordable. L'employeur incite les gens à utiliser le transport en commun, car le coût devrait être plus élevé qu'au 3737 Sherbrooke. On sait que la plupart des employés souhaitaient avoir un stationnement, mais vu le peu de place disponibles, ce sera un changement important pour ceux et celles qui devront prendre le transport en commun.

En espérant que ce nouveau CA plaira à tous les employés. Une chose est sûre, c'est que pour la santé de tous les employés, cela sera bénéfique.

Journée nationale du personnel de soutien

Pour souligner le travail exceptionnel que le personnel de soutien accomplit quotidiennement, l'APPA et son comité de la vie syndicale organisaient le 27 septembre dernier une soirée au Salon de quilles Darling. Plus de 140 personnes ont répondu à cette invitation.

Nous avons accueilli nos invités en leur offrant un petit sac fourre-tout, en plus d'un repas et d'une consommation qui leur ont été servis.

Tout au long de la soirée, des prix de présence ont été tirés. Au total, 400 \$ en argent ont été distribués.



À voir les sourires et à entendre les cris de joie, nous pouvons en déduire que les personnes présentes se sont bien amusées et ont apprécié cette soirée.

Nous remercions celles et ceux qui ont participé à cet événement.

Cette journée, c'est la nôtre et elle permet de mettre en évidence le fantastique travail réalisé par l'ensemble du personnel de soutien.

C'est un rendez-vous l'an prochain!



Nouvelles secrétaires d'écoles primaires: Programme d'insertion professionnelle disponible

Depuis décembre 2017, le Bureau de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'expérience employé (BIFE) offre un programme d'insertion professionnelle s'adressant essentiellement aux nouvelles secrétaires d'école primaire.

Dès qu'une nouvelle secrétaire est affectée pour plus de deux semaines dans une école primaire, notre secrétaire mentor communique avec la direction d'établissement et la nouvelle recrue pour déterminer ses besoins de formation et d'accompagnement dans ses nouvelles fonctions.

En plus d'offrir une formation d'introduction à la fonction et un accompagnement sur le lieu de travail, le BIFE rassemble, sur sa page Adagio, les outils pertinents pour la nouvelle secrétaire tout comme pour la plus expérimentée, tels que :

- Cahiers de la formation d'introduction à la fonction jour 1 et jour 2
- Inscription aux formations de la CSDM
- Coordonnées du Centre de services partagés (N1)
- Aide-mémoire des opérations à effectuer chaque jour et chaque mois
- Guides de référence et capsules vidéo sur PAIE et GRH
- Et plus encore !

Consultez la page Adagio/Gestion des personnes/Expérience employé/Insertion professionnelle (<http://gestion-personnes.csdm.qc.ca/experience-employe/insertion-professionnelle/>) pour prendre connaissance du programme et de l'ensemble des outils disponibles.

Évènements à venir

Eh oui, le mois d'octobre est déjà arrivé.

Au 1er juillet, certains d'entre vous ont changé d'environnement de travail et même pour d'autres de corps d'emplois.

L'inconnu et le changement (nouvelle réalité, nouveaux collègues...) font partie de nombreux éléments à intégrer à votre nouveau quotidien. Évidemment tout cela apporte légitimement certaines inquiétudes, également un certain nombre de questionnements.

Vous cherchez des réponses à vos questions, mais il est difficile de savoir par où commencer, comment procéder, à qui vous référer...

Sachez qu'il est important d'avoir les bonnes informations, car elles vous guideront pour la suite des choses.

Nous vous proposons des ressources qui vous seront utiles dans vos recherches à venir.

- Contacter la CSDM
Par téléphone : 514 596-6000 poste 1000 et choisir l'option appropriée
Par courriel : inforh@csdm.qc.ca : informations générales
paierh@csdm.qc.ca : informations paies
- Convention collective (http://cpn.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/CPNCF/04_Conv_coll_2015_2020/soutien/Convention_FEESP_CSN_2015-2020.pdf)
- Site internet : appa.qc.ca
- Vos représentants syndicaux : (514) 254-3503, en cas de litige avec l'employeur.

Rappelez-vous qu'il est très important de poser vos questions aux bonnes personnes !

Évènements à venir

Voici la liste des activités qui auront lieu bientôt :

Soirée d'accueil des nouveaux membres :

Le comité de la vie syndicale travaille actuellement à l'organisation d'une soirée d'accueil pour les nouveaux membres. Cette rencontre qui a lieu tous les deux ans est l'occasion pour eux de rencontrer les élues et élus qui auront l'opportunité et le plaisir de les représenter syndicalement. C'est aussi l'occasion de faire la connaissance de futurs collègues.

Party des fêtes :

L'organisation du party des fêtes va bon train. Cette année, cette fête aura lieu à la salle Le petit Opéra, une magnifique salle située à l'école des métiers de la construction de Montréal. Cette édition 2018 en sera une différente des années précédentes de par sa formule. Plus de détails à venir.

Colloque de l'APPA :

Également, le comité colloque est à l'organisation de sa 20e édition, qui aura lieu à l'hôtel Le Chantecler en février 2019. Plus de détails à venir.

Tournée des écoles :

Nous poursuivrons sous peu nos tournées des lieux de travail qui ont débuté l'an passé, afin d'avoir le privilège de vous rencontrer et d'échanger.

Le comité de la vie syndicale - vie_syndicale@appa.qc.ca)



Un bon climat de travail - Une responsabilité partagée

Pourquoi parler de responsabilité partagée ?

Un bon climat de travail s'avère être un facteur de protection déterminant de la santé psychologique des individus. Chaque personne détient un certain pouvoir et doit l'utiliser pour faire en sorte que la vie au travail soit agréable et propice à la convivialité, à la créativité et à l'efficacité. Il est donc essentiel que l'organisation, les gestionnaires et tous les membres du personnel unissent leurs efforts afin de créer les conditions propices à l'instauration et au maintien d'un climat de travail sain et stimulant.

Qu'est-ce que le climat de travail ?

Les gens sont généralement plus en mesure de « ressentir » le climat de travail que de le définir. En effet, le climat de travail est souvent le « thermomètre » de l'atmosphère au travail. Au sein d'une équipe, y a-t-il de la collaboration ? La confiance règne-t-elle ? Des tensions relationnelles minent-elles les interactions ? Lorsqu'il est question du climat d'une équipe, les acteurs mesurent leur perception en fonction de comment ils se sentent traités par leur environnement. C'est donc en agissant sur nos perceptions, et en devenant curieux des perceptions de nos collègues, que nous pouvons devenir les artisans proactifs d'un climat de travail harmonieux.

Comment influencer positivement son climat de travail ?

En participant à la qualité des relations interpersonnelles ! Nourrir un climat de cohésion et de complicité nécessite du travail et des efforts de la part de tous. Il faut modifier les comportements et les façons de faire qui sont parfois ancrés depuis longtemps et qui ne contribuent pas au bon fonctionnement de l'équipe. Voici 3 stratégies que vous pouvez utiliser afin d'avoir un impact considérable sur votre climat de travail :

1. Agir avec civilité : s'assurer d'agir en conformité avec la déclaration de principes sur le civisme et l'éthique à la CSDM et de toujours démontrer de la considération pour ses collègues, incluant les gestionnaires. Cela passe notamment par les salutations d'usage, des courriels au ton respectueux et un langage approprié, et ce, même lorsque nos collègues nous irritent !
2. Clarifier les perceptions, les malentendus et les conflits directement avec la personne concernée : dans un souci du bon fonctionnement de l'équipe, chacun déploie des efforts pour réduire les non-dits et clarifier les désaccords et les malentendus avec la personne concernée plutôt que d'en parler aux autres collègues et/ou d'attendre une intervention du gestionnaire.
3. Tolérer les différences : chaque membre de l'équipe est différent et c'est ce qui rend les relations interpersonnelles si riches et complémentaires. Cela nécessite toutefois une bonne dose d'ouverture, de curiosité et parfois de lâcher prise sur notre vision de la réalité et sur notre préférence dans la manière d'intervenir ou d'effectuer certaines tâches.

Saviez-vous que...?

L'article 8-3.00 sur les heures supplémentaires a été modifié par l'article A-2.00 des conditions particulières de S6a?

Saviez-vous qu'il y a une lettre concernant une sortie impliquant un coucher pour le personnel en service de garde?

Cette lettre stipule que la rémunération d'une personne salariée accompagnant un groupe d'élèves à l'occasion d'une sortie impliquant un coucher comporte un total de 12 heures à son taux horaire simple. Ce total de 12 heures inclut les heures prévues à l'horaire de la personne salariée.

Au cours d'une sortie impliquant le coucher des élèves et du personnel, les accompagnants sont déterminés par ancienneté, et ce sur une base volontaire parmi le personnel du service de garde concerné. À défaut d'avoir les effectifs requis, la commission peut faire appel à la liste de priorité d'embauche.



Pénurie de personnel

Comme la majorité des compagnies du Québec en 2018, la pénurie de personnel touche aussi la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Plusieurs milieux de travail ressentent ce manque et nombreux sont ceux qui nous disent que leurs charges de travail s'en trouvent amplifiées. Les plus anciens diront qu'il n'y a rien de nouveau dans cette situation, car elle se reproduit tous les dix ans.

Le manque de disponibilité chez les employés du secteur des services de garde se résulte par un ratio « élèves/éducateur » bien trop élevé dans ces milieux, et ce, plusieurs fois par semaine.



Cette pénurie rend souvent impatients les employés de toutes les sphères de la CSDM. Toutefois, on sait que les premiers à recevoir les plaintes sont souvent les employés de soutien.

Le Bureau de l'insertion professionnelle, formation et de l'expérience employé (BIFE) ainsi que le Bureau du recrutement (BREC) multiplient les démarches et les efforts dans le but d'embaucher les meilleurs employés. Il ne faut cependant pas oublier que cette pénurie dépasse, et de loin, les murs de nos écoles : les commissions scolaires environnantes tentent elles aussi de recruter du personnel dans le même bassin de travailleurs-euses que la CSDM.

La bonne nouvelle pour les gens qui posent leur candidature à la CSDM : la majorité venant déposer leur curriculum vitae peut presque débiter le travail dès le lendemain, ou presque...

Concours de logo SST



Le comité de la Santé et sécurité au travail de l'APPA est présentement à la recherche de participants pour produire son futur logo.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire d'être un artiste ou une artiste pour participer à ce concours.

Afin de bien représenter ses valeurs, le comité demande de considérer les principes suivants :

- Défense (des membres, le droit de travailler dans un environnement sain)
- Prévention (des accidents, etc.)
- Santé (ce qui est le plus important pour les membres)

Le logo doit comporter l'acronyme du comité, soit SST-APPA.

Une carte cadeau d'une valeur de 100 \$ sera remise à la personne dont le logo aura été sélectionné.

Vous avez jusqu'au 16 novembre 2018 pour remettre votre création.

Vous devez la faire parvenir à l'adresse courriel suivante : rgagnon@appa.qc.ca

Merci et bonne chance!
Le comité SST-APPA

Inscription à la liste de diffusion

Vous voulez être les premiers à connaître les informations qui vous concernent?

Vous voulez être les premiers à recevoir le journal de l'APPA?

Inscrivez-vous sur notre liste de diffusion!

Comment? Rendez-vous sur www.appa.qc.ca

Cliquez sur l'icône de la CSDM.

Inscrivez-vous au bas de la page, à gauche, dans la section « Inscription à la liste de diffusion ». Vous recevrez par la suite une confirmation de votre inscription par courriel.



Du nouveau pour les assemblées générales



Lors de notre tournée des lieux de travail au cours de l'année scolaire 2017-2018, beaucoup d'entre vous ont fait part de votre manque d'intérêt à l'égard des assemblées générales (Trop loin, trop tard, pas intéressant, etc.).

Faisant suite à vos précieux commentaires, nous avons effectué quelques changements.

Le premier changement concerne le lieu où aura lieu l'assemblée générale.

Nous considérons qu'il est important de se rapprocher de nos membres, de vous. Ce qui sous-entend de faire les assemblées générales dans différentes salles.

Nous choisirons donc des salles en fonction des secteurs, Nord, Sud, Est et Ouest. Ce qui devrait être beaucoup plus représentatif géographiquement de la réalité de nos membres.

Nous ferons également tirer des prix de présence : deux articles promotionnels à l'effigie de l'APPA combinés à un chèque cadeau d'une valeur d'environ 40 dollars chacun (article plus carte cadeau) par tranche de 50 personnes présentes.

Ces changements sont des essais et nous ne cessons de travailler en fonction d'avoir des structures à l'image de celles et ceux qui font partie du plus grand syndicat de personnel de soutien de la province.

Sachez qu'il est important pour nous d'avoir vos commentaires et vos suggestions, car cela aide beaucoup à comprendre votre réalité et à pouvoir ainsi améliorer les choses.

Le comité de la vie syndicale - vie_syndicale@appa.qc.ca

Perdu votre carte de membre?

Vous avez perdu votre carte de membre de l'APPA? Veuillez remplir et soumettre le formulaire sur notre site internet au www.appa.qc.ca et nous vous ferons parvenir une nouvelle carte par la poste dès que possible.



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

